



## **Association « Les Amis de la République Centrafricaine »**

Association (Loi de 1901) - Récépissé N° W751221806 – <http://www.amisdecentrafrique.org>

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

De graves accusations de viols et d'abus sexuels sur des mineurs âgés de 9 à 15 ans entre décembre 2013 et juin 2014 dans un rapport de l'ONU, ont été portées contre des militaires enrôlés dans l'opération « Sangaris » à Bangui, République Centrafricaine, approuvée par les Nations Unies.

Dans ce même rapport, outre les soldats français, des militaires tchadiens (3) et équato-guinéens (2) seraient eux aussi mis en cause.

Face à ces faits graves, nous, Association « Les Amis de la République Centrafricaine » (A.R.C.), conformément à nos statuts et notre ligne de conduite, appelons nos chers compatriotes et la communauté internationale à une grande vigilance afin de ne pas céder à des réactions basées sur l'émotion.

Nous avons pris acte de l'ouverture de l'enquête préliminaire par le Parquet de Paris, qui, espérons-le, aboutira rapidement à une ouverture d'information judiciaire afin d'établir la vérité des faits.

Nous attendons également l'avancement de l'enquête interne du commandement de l'État-Major des Armées.

Nous demandons une prise en charge psychologique et médicale immédiate des victimes compte tenu de l'absence de structures adaptées pour ces faits inqualifiables sur place en R.C.A.

Si les faits précités sont avérés, nous réclamons des sanctions exemplaires pour les auteurs de ces actes inacceptables.

Nous demandons que les autorités judiciaires centrafricaines soient aussi associées à ces enquêtes. .../...



## **Association « Les Amis de la République Centrafricaine »**

Association (Loi de 1901) - Récépissé N° W751221806 – <http://www.amisdecentrafrique.org>

Il est regrettable que les autorités centrafricaines n'aient pas été mises au courant et impliquées dans les enquêtes jusqu'à ce jour.

La France doit prendre ses responsabilités et présenter ses excuses aux autorités de la République Centrafricaine, avant de les accompagner et les associer pour élucider cette affaire grave.

Nous espérons et veillerons à ce que les auteurs de ces actes odieux en ces difficiles circonstances pour la République Centrafricaine soient réellement punis par les lois en vigueur pour servir d'exemple aux yeux de la communauté internationale et signifier que la République Centrafricaine n'est pas une épave.

Nous resterons vigilants pendant l'instruction de cette affaire.

Dès que la responsabilité des présumés auteurs sera établie, nous exigerons leur condamnation vigoureuse et exemplaire ainsi qu'une réparation pour les préjudices causés aux victimes, déjà affaiblies par un conflit qui ne les concerne pas directement mais hypothèque gravement leur avenir.

**Nous disons « Plus Jamais ça ! »**

**Paris, le 1<sup>er</sup> mai 2015**

**Michel LANGA**

**Président de l'A.R.C.**



## **Association « Les Amis de la République Centrafricaine »**

Association (Loi de 1901) - Récépissé N° W751221806 – <http://www.amisdecentrafrique.org>



---

Maison des Associations du 18è - 15, Passage Ramey – Boîte 78 - 75018 Paris - Tél : 06 17 83 18 84 –  
Mail : [m.langa@amisdecentrafrique.org](mailto:m.langa@amisdecentrafrique.org)